



## 20 ans de la Convention sur la Diversité Biologique

### **Accès aux ressources génétiques et partage des bénéfices: « Where now » ?**

**Mardi 30 octobre 2012 de 17h30 à 19h30**  
Cafétéria du bâtiment principal de l'Université  
Avenue du 1er Mars 26, 2000 Neuchâtel

Entrée libre sur inscription  
Langue : Français-Anglais

## Descriptif

La Convention sur la Diversité Biologique (CDB) fête ses 20 ans cette année. La CDB a permis la mise en place d'un certain nombre d'outils comme, en 2010, le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. Ce dernier est actuellement sous le feu des projecteurs en Suisse, puisque l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV) vient de clore la période de consultation pour sa mise en oeuvre dans notre pays. Pour mieux comprendre la situation actuelle concernant la protection de la biodiversité, l'accès et l'utilisation des ressources génétiques et des savoirs traditionnels et ses implications pour notre pays, nous vous proposons une présentation-débat avec les représentants des milieux intéressés en Suisse les plus impliqués dans la négociation et la mise en oeuvre du Protocole.

## Intervenants

M. Franz Perrez, Ambassadeur, Chef de la division Affaires internationales au sein de l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV)

M. Marco d'Alessandro, Collaborateur scientifique de la section Biotechnologie, OFEV

Mme Regula Stäheli, Regulatory Manager, Cosmetochem SA

M. François Meienberg, Déclaration de Berne

M. Hans-Peter Egler, Chef du secteur Coopération pour le commerce et la technologie environnementale au sein du Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO)

## Modérateur

Prof. Daniel Kraus, Titulaire de la chaire de droit de l'innovation, Université de Neuchâtel

## Organisation

Mme Valérie Wyssbrod, Assistante-doctorante à la chaire de droit de l'innovation et à l'Institut de droit de la santé, Université de Neuchâtel

## Inscription

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées selon leur ordre d'arrivée et uniquement sous [www.publications-droit.ch](http://www.publications-droit.ch).